

Communiqué de presse

La FAO désigne l'Anses comme centre de référence pour la résistance antimicrobienne

Le 25 novembre 2020, l'Anses a été nommée centre de référence pour la résistance antimicrobienne de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce centre, qui impliquera plusieurs entités de l'Agence participant à la surveillance et à la recherche sur l'antibiorésistance, va appuyer l'action de la FAO pour réduire l'usage des antibiotiques en agriculture et limiter la sélection de bactéries résistantes à l'échelle mondiale.

L'utilisation importante des antibiotiques depuis plusieurs décennies a sélectionné des bactéries capables d'y résister. Ces dernières représentent une menace importante pour la santé animale comme humaine. En effet, les antibiotiques efficaces contre les bactéries pathogènes sont de moins en moins nombreux, voire inexistantes pour certaines souches multi-résistantes. La FAO a mis en place un plan d'action au niveau mondial pour réduire l'usage des antibiotiques en agriculture et ainsi éviter la sélection de bactéries résistantes. Elle a nommé l'Anses le 25 novembre 2020 parmi ses [centres de référence pour la résistance aux antimicrobiens](#).

Un sujet porté par plusieurs entités de l'Agence

La nomination de l'Agence renforce son rôle d'expert sur [l'antibiorésistance](#). Au niveau national, l'Anses est [laboratoire de référence](#) sur cette problématique. Par ailleurs, des scientifiques de l'Agence ont déjà contribué à des groupes d'experts de la FAO sur le sujet.

Le centre de référence s'appuiera sur l'axe transversal antibiorésistance de l'Anses. Celui-ci coordonne les activités d'expertise, de recherche et de surveillance de l'Agence sur la résistance antimicrobienne (voir encadré). Il est composé d'un réseau de quatre laboratoires principaux : les laboratoires de Lyon, de Ploufragan-Plouzané-Niort, de Fougères et de Sécurité des aliments (sites de Maisons-Alfort et de Boulogne-sur-Mer). D'autres entités de l'Anses y contribuent, en particulier l'Agence nationale du médicament vétérinaire et les laboratoires d'hydrologie de Nancy et de santé animale. Le centre de référence de la FAO sera dirigé par Jean-Yves Madec, directeur de l'unité Antibiorésistance et virulence bactériennes au sein du laboratoire de Lyon, et directeur scientifique de l'axe transversal Antibiorésistance.

Les rôles du centre de référence de la FAO pour la résistance aux antimicrobiens

En tant que centre de référence, l'Anses apportera un soutien aux actions de la FAO, travaillant en lien étroit avec les autres centres de référence désignés par l'Organisation sur la résistance aux antimicrobiens. Elle participera par exemple à la sensibilisation des acteurs politiques et scientifiques aux enjeux liés à cette problématique, en produisant notamment des documents de recommandation pour mieux surveiller et diminuer l'antibiorésistance, améliorer la surveillance de l'utilisation des antibiotiques et encourager un usage prudent de ceux-ci.

L'Agence soutiendra également le développement d'une base de données mondiale sur la résistance aux antimicrobiens et aidera à l'interprétation de ces données. Elle interviendra dans un rôle de conseil auprès de la FAO, en participant à des réunions d'experts, à des consultations et en rendant des avis. Elle participera par ailleurs à des recherches collaboratives sur l'usage des antibiotiques et le développement d'alternatives à ceux-ci. L'Anses organisera enfin des essais inter-laboratoires entre plusieurs pays dans le monde pour évaluer et harmoniser leurs capacités de détection de l'antibiorésistance, et contribuera aux actions internationales de formation sur l'antibiorésistance.

Ce mandat de centre de référence sera mené en cohérence avec les actions de l'Anses soutenues par le volet international du plan Ecoantibio, telles que la mise en place d'essais inter-laboratoires sur l'antibiorésistance dans des pays africains, à l'image de ceux existants dans le cadre du réseau français [Resapath](#).

Les travaux sur l'antibiorésistance à l'Anses

Depuis 2017, l'antibiorésistance est l'un des six axes stratégiques transversaux de l'Agence. Ces axes visent à renforcer l'animation scientifique et la synergie entre les unités conduisant des travaux de recherche, de surveillance ou de référence dans leurs domaines respectifs.

Les activités de l'Anses sur la résistance aux antimicrobiens sont multiples : au travers de l'Agence nationale du médicament vétérinaire, elle délivre les autorisations de mise sur le marché des médicaments pour les animaux, en tenant compte des risques de développement de résistances. Elle suit également l'utilisation de ces produits et émet des recommandations sur leurs usages et les alternatives possibles. L'Anses coordonne trois réseaux qui détectent l'émergence de bactéries résistantes aux antibiotiques : le réseau [Résapath](#) (Réseau national de surveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes d'origine animale), le réseau [Vigimyc](#), qui suit l'évolution de l'antibiorésistance des bactéries du genre *Mycoplasma* chez les animaux et le réseau [Salmonella](#), qui détecte la présence de cette bactérie dans l'alimentation, l'élevage et l'environnement. L'Agence héberge également le Laboratoire national de référence en appui de la stratégie européenne de surveillance de l'antibiorésistance dans la chaîne alimentaire (abattoir et viande). Enfin, l'Anses mène des travaux de recherche pour mieux comprendre les mécanismes de résistance aux antimicrobiens et leur transmission entre les différents écosystèmes (homme, animal, aliment, environnement) selon une approche « One Health ».